

## RECOMMANDATIONS COVID-19 CONFINEMENT AUX USAGERS D'UN FAUTEUIL ROULANT

### Prévenir ou contrôler douleurs et escarres

- ✓ **Sur fauteuil roulant manuel/manuel-motorisé** : faire varier les points d'appui toutes les 30 minutes en alternant plusieurs postures à chaque fois (assis sur une fesse puis sur l'autre, penché vers l'avant, croiser/décroiser les jambes...).
- ✓ **Sur fauteuil roulant électrique** : utiliser la bascule d'assise électrique (amplitude maximale) au moins 1 fois par heure ainsi que l'inclinaison électrique du dossier et/ ou les reposes jambes électriques, se verticaliser.
- ✓ **Sur coussin à air** : avant chaque installation au fauteuil roulant, vérifier que le coussin n'est pas percé ou dégonflé.
  - ▶ En cas d'apparition ou d'aggravation d'une escarre ou de douleurs importantes, contacter son **médecin généraliste**.

### Écarter le risque d'infection



#### Liée au fauteuil

Nettoyer et désinfecter chaque jour (le matin avant l'installation ou le soir après la désinstallation) avec des lingettes désinfectantes tous les éléments en contact avec le corps :

- Le coussin de siège/de dossier
- L'appui tête
- Les accoudoirs
- Les mains courantes
- Les poignées de transfert
- La commande (manipulateur/joystick) du fauteuil roulant et tout autre boîtier de commande
- Les palettes si la personne n'est pas chaussée.
- Et tout autre point d'appui non listé.

Les housses peuvent également être lavées en machine une fois par semaine.

- ▶ Penser aussi à désinfecter de façon régulière votre téléphone portable et votre matériel informatique (tablette, clavier et écran d'ordinateur) !



#### Liée aux aidants

Toute personne qui vous accompagne pour vos transferts, pour vous aider à boire, à manger, pour vous mobiliser ou pour tout autre type d'intervention doit :

- Être indemne de symptômes évocateurs d'une infection au coronavirus.
- Se laver les mains à l'eau et au savon (à défaut avec un gel hydro-alcoolique) avant.
- Porter un masque.

## Contactez votre prestataire de matériel médical

- Une panne électronique ou mécanique de votre fauteuil roulant ?
- Une roue, un coussin d'assise ou un dossier détérioré ?
- Toute autre demande de service après-vente ?

»   Contacter votre prestataire !

Les commerces de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé sont autorisés\* à continuer d'exercer leur activité et à recevoir du public pendant la période de confinement.

### Une question ? Une difficulté ?

N'hésitez pas à contacter la ligne accueil familles de l'AFM-Téléthon !



Retrouvez toutes les informations sur le coronavirus sur [www.afm-telethon.fr/coronavirus](http://www.afm-telethon.fr/coronavirus)